

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/12/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	18

Vote
Nombre de voix exprimées :
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le premier décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé de TROGOFF, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis aux conseillers municipaux le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le vingt-cinq novembre deux mille vingt-deux.

**Présents** : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : BOURDEAU Odile, FIOT Nathalie, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, Mme MONNIER Sarah, Mme DELORME Julie, MM : COUROUSSÉ Gilles, GAIGÉARD Dominique, JACQMIN Philippe, M. LE CALOCH Christian POUPARD Dominique, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves, VICET Régis

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture  
Le : 02/12/2022  
Et  
Publication ou notification du :  
02/12/2022

**Excusés** ayant donné procuration : Mme TEMPLE Aurélie à M. POUPARD Dominique, Mme WEILAND Coralie à Mme SALMON Karen

**Absent** : M. NAËL Benoît

**A été nommé secrétaire** : Gérard ROUILLON

### 2022\_048 – Mise à disposition d'un bâtiment communal pour une Maison d'Assistantes Maternelles

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'Association Mille-et-un Trésors a sollicité la Commune pour exercer son activité d'accueil de jeunes enfants jusqu'à l'âge de 4 ans, dans l'ancien bâtiment périscolaire situé 2 rue du Prieuré à Marsac-sur-Don qui est libre d'occupation depuis le départ de l'Association La Cabane.

La PMI, venue sur place visiter le bâtiment et les espaces extérieurs, a émis un avis favorable sur le projet d'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) après quelques petits travaux d'aménagement. Le nombre de place sera de 12.

#### Aussi, il est proposé au Conseil :

- De signer une convention de mise à disposition d'un bâtiment communal avec l'Association Mille-et-un Trésors,
- De fixer le loyer mensuel à 350 €,
- D'autoriser les travaux d'aménagement des locaux,

Envoyé en préfecture le 02/12/2022

Reçu en préfecture le 02/12/2022

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 044-214400913-20221201-2002\_048-DE

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 2 décembre 2022  
Le Maire,  
Hervé de TROGOFF

